



---

**Commission économique pour l'Europe****Conférence des statisticiens européens****Soixante-dixième réunion plénière**

Genève, 20-22 juin 2022

Point 7 c) de l'ordre du jour provisoire

**Programme de travail du sous-programme Statistiques de la Commission économique pour l'Europe : Documents concernant la planification du sous-programme Statistiques de la Commission économique pour l'Europe****Programme statistique pour 2022****Document établi par le secrétariat***Résumé*

Le présent document décrit le programme statistique pour 2022 de la Commission économique pour l'Europe, qui est étroitement lié au programme de travail du sous-programme Statistiques pour 2022 (ECE/CES/2022/16), lequel a été adopté en juin 2021 par la Conférence des statisticiens européens et approuvé en janvier 2022 par le Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe.

Le programme statistique pour 2022 a été approuvé par le Bureau de la Conférence à sa réunion d'octobre 2021. Il est soumis à la Conférence pour adoption.

On trouvera en annexe la liste des réunions tenues ou prévues en 2022.



## I. Introduction

### A. Objet du présent document

1. On trouvera décrites dans le présent document les activités que la Division de statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE) mènera en 2022. Ces activités sont conformes au programme de travail pour 2022<sup>1</sup>, qui est le principal document officiel du système de planification et de budgétisation de l'ONU servant de base à l'affectation des crédits budgétaires et à la planification des services d'appui nécessaires à l'exécution des programmes de travail de fond.
2. Tandis que le programme de travail officiel présente les travaux de manière globale, le présent document décrit plus en détail :
  - Les principales activités prévues en 2022 ;
  - Les raisons pour lesquelles ces activités sont nécessaires, ainsi que les thèmes abordés ;
  - Les résultats et effets attendus de ces activités.

### B. Objectifs et stratégie du programme statistique de la Commission économique pour l'Europe

3. Aux termes du projet de budget-programme pour 2022 (A/76/6 (Sect. 20)), l'objectif du programme statistique de la CEE est de « de faire progresser la statistique officielle aux niveaux national et international aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits et de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que d'assurer la coordination des activités statistiques engagées dans la région de la CEE sous l'égide de la Conférence des statisticiens européens ».
4. La CEE s'efforce d'atteindre l'objectif susmentionné au moyen d'activités menées en étroite coopération avec ses États membres et articulées autour de quatre axes de travail interdépendants (voir la figure 1) : 1) rationalisation des activités statistiques menées au niveau international dans la région de la CEE ; 2) travaux méthodologiques (élaboration et diffusion de directives et de recommandations visant à améliorer la qualité des statistiques) ; 3) renforcement des capacités, notamment des capacités nécessaires pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) ; 4) base de données statistiques de la CEE.

Figure 1

#### Axes de travail interdépendants de la Division de statistique de la CEE



<sup>1</sup> A/76/6 (Sect. 20).

5. Les travaux de la Division de statistique sont dirigés par la Conférence des statisticiens européens, qui veille à ce qu'ils soient axés sur les priorités des pays membres. Ils sont menés en étroite coopération avec d'autres organisations internationales actives dans le domaine de la statistique, telles que l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT) et la Division de statistique de l'ONU. En outre, ils sont planifiés compte tenu des orientations fournies par le Comité exécutif de la CEE et des initiatives mondiales de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Commission de statistique de l'ONU.

6. Le Comité exécutif de la CEE a examiné les travaux de la Conférence en janvier 2022. Il a salué ces travaux et approuvé les activités prévues pour 2022 et au-delà. Il a été souligné que la CEE était un acteur de premier plan au sein de la communauté statistique mondiale et partageait son savoir-faire régional avec le reste du monde afin que personne ne soit laissé de côté. Les pays se sont félicités de l'action menée par la Conférence pour promouvoir la coopération internationale et la mise en commun des meilleures pratiques dans le domaine de la statistique, saluant en particulier les orientations données aux organismes de statistique pour les aider à faire face à la pandémie de COVID-19.

7. Le Comité exécutif a souligné le rôle de coordination que jouait la Conférence, à l'échelle régionale, dans le cadre des travaux de compilation des statistiques relatives aux ODD. Il s'est félicité de la création de la plateforme régionale de la CEE sur les ODD, notamment du tableau de bord sur les ODD (disponible en anglais et en russe), et des améliorations qu'il était encore prévu d'y apporter. Les activités de coopération technique ont été grandement appréciées et les travaux consacrés à la mesure de l'économie circulaire ont été jugés très importants.

8. Les membres du Comité exécutif ont accueilli avec satisfaction les travaux du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle, qui continuait de contribuer à l'élaboration de normes en réponse à l'évolution du contexte mondial et à l'émergence de nouvelles perspectives, et d'aider la communauté mondiale à mettre l'apprentissage automatique au service de la statistique officielle.

9. La Conférence mène tous ses travaux conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU, norme qu'elle a elle-même élaborée en 1992 et que l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvée en 2014 (résolution A/RES/68/261). En 2022, elle célébrera le trentième anniversaire de l'adoption des Principes fondamentaux par la CEE.

10. Les activités statistiques de la CEE sont fermement ancrées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, selon lequel le suivi et l'examen de la réalisation des objectifs et des cibles doivent être « fondés sur l'analyse des faits et étayés par des évaluations menées par les pays et des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap, la situation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national »<sup>2</sup>.

11. Les activités statistiques que la CEE consacre aux ODD s'articulent autour de trois grands axes. Premièrement, la CEE apporte un appui aux organismes nationaux de statistique pour les aider à jouer leur rôle de coordonnateurs et de fournisseurs de statistiques sur les ODD. Deuxièmement, elle mène au niveau national des activités de renforcement des capacités méthodologiques et statistiques dans les domaines démographique, social, économique et environnemental pour aider les pays à établir des statistiques et des indicateurs qui leur permettront de mesurer les progrès accomplis sur la voie des ODD dans des domaines précis. Troisièmement, elle collecte et diffuse des données sur les indicateurs relatifs aux ODD. En 2022, elle continuera d'administrer son centre régional de connaissances sur les statistiques des ODD, qui comprend une plateforme où sont accessibles des données sur les progrès enregistrés par les pays de la région de la CEE dans la réalisation des ODD.

<sup>2</sup> Voir [https://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F), par. 74.

12. La pandémie de COVID-19 a continué d'entraver les activités de la Division en 2021 et modifiera durablement les modalités de la collaboration internationale, puisque davantage de manifestations se tiendront en ligne à l'avenir. En 2022, la Division continuera d'administrer une plateforme Web par l'intermédiaire de laquelle elle aide les pays à réorganiser leurs travaux statistiques dans le contexte de la pandémie. Elle continuera aussi de réfléchir aux moyens d'exploiter au mieux les plateformes numériques.

### C. Place de la Division de statistique et de la Conférence des statisticiens européens dans la communauté statistique internationale

13. La CEE assure le secrétariat de la Conférence, qui est l'organe statistique intergouvernemental de plus haut niveau de la région de la CEE et une instance de coordination régionale des travaux statistiques internationaux.

14. La Conférence se compose des chefs des organismes nationaux de statistique des 56 États membres de la CEE, des pays membres de l'OCDE et de quelques pays extérieurs à la région (le Brésil et la Mongolie, par exemple). Conformément au Règlement régissant les travaux de la Conférence des statisticiens européens, tout État Membre de l'ONU qui participe régulièrement aux activités de la Conférence peut en devenir membre. Les chefs des services statistiques des organismes internationaux participent aussi activement aux travaux de la Conférence.

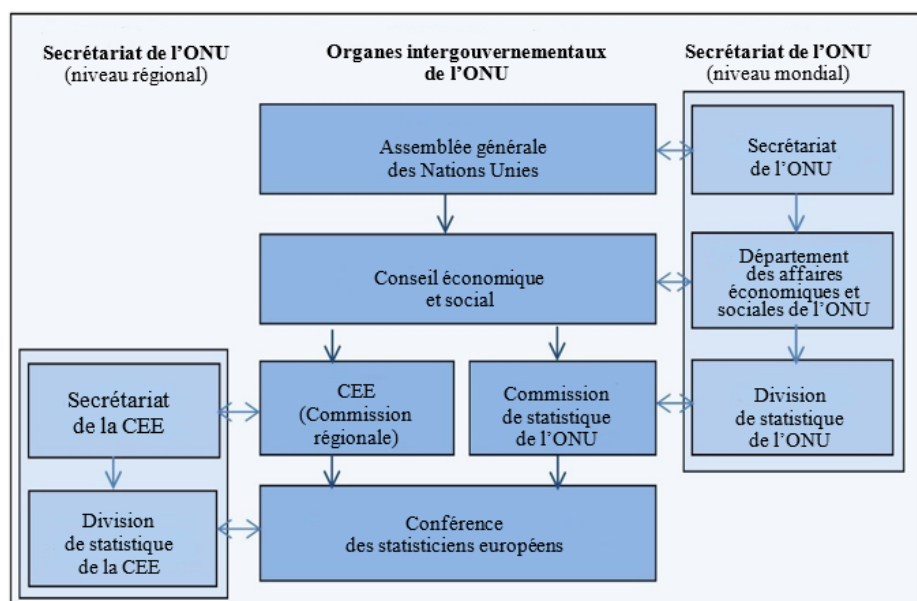
15. La Conférence et son Bureau s'attachent particulièrement à éviter les doubles emplois avec les travaux d'autres organisations internationales présentes dans la région et à utiliser efficacement les ressources disponibles. La Conférence entreprend des travaux sur des questions nouvelles pour appuyer le développement de la statistique et réunit des experts pour élaborer divers produits, tels que des normes, des directives, des recommandations et des recueils de pratiques optimales, qui ont souvent un retentissement mondial. Elle permet aux pays de mettre en commun leurs ressources pour développer la statistique en partageant leur expertise et en faisant appel à un vivier international d'experts.

16. La CEE oriente ses travaux statistiques en fonction des priorités des pays membres de la Conférence ainsi que des décisions et des recommandations de la Commission de statistique de l'ONU. En outre, des orientations générales sont données par le Comité exécutif de la CEE, le Conseil économique et social de l'ONU et l'Assemblée générale des Nations Unies.

17. On trouvera à la figure 2 un diagramme illustrant la position de la Division de statistique de la CEE et de la Conférence au sein de la structure institutionnelle de l'ONU.

Figure 2

#### La Conférence des statisticiens européens et la Division de statistique de la CEE au sein de la structure intergouvernementale de l'ONU



18. La CEE coopère étroitement avec d'autres organisations internationales et supranationales menant des activités dans la région, telles que l'OCDE, Eurostat, l'Association européenne de libre-échange (AELE), CIS-STAT, le FMI ou la Banque mondiale, ainsi qu'avec les institutions spécialisées et les fonds et programmes des Nations Unies, les organisations apparentées ou d'autres organismes des Nations Unies, selon les besoins.

19. La région comprend à la fois des systèmes statistiques développés et d'autres en développement. Cette diversité offre une bonne base pour traiter les questions nouvelles tout en veillant à ce que les résultats des travaux soient applicables dans des pays se trouvant à des niveaux différents de développement de la statistique. Les travaux de la Conférence sont enrichissants pour tous les participants car les échanges portent sur les connaissances, les pratiques, les faits nouveaux et les problèmes. Il existe plusieurs exemples de questions qui ont été soulevées pour la première fois dans des pays dont le système statistique était en développement et qui se sont aussi révélées d'un grand intérêt pour les pays dont les systèmes étaient plus avancés, aboutissant à la mise au point d'outils utiles à tous les pays de la région (par exemple, les Principes fondamentaux de la statistique officielle et la loi générique sur la statistique officielle).

## II. Programme de travail annuel

20. En 2022, les travaux statistiques de la CEE seront axés sur les priorités suivantes : statistiques relatives aux ODD ; économie et mondialisation ; population et migrations, questions de genre, pauvreté et inégalités ; environnement, changements climatiques, événements dangereux et catastrophes, et économie circulaire ; modernisation de la statistique officielle et questions de stratégie et de gestion. Le renforcement des capacités sera centré sur les domaines mis en évidence à l'occasion des évaluations des systèmes statistiques.

### A. Rationalisation des activités statistiques menées au niveau international dans la région

21. La coordination des travaux statistiques internationaux menés dans la région est une tâche essentielle de la Conférence des statisticiens européens, dont l'objectif est d'éviter les doubles emplois, de trouver des synergies, d'utiliser efficacement les ressources et de réduire la charge de travail des organismes nationaux de statistique. La Conférence et son Bureau examinent régulièrement les travaux statistiques menés dans la région, procèdent à des examens approfondis et organisent des séminaires pour étudier les questions fondamentales et les nouveaux thèmes de la statistique officielle. La Conférence approuve les principaux produits, directives et recommandations élaborés dans le cadre de son programme de travail.

22. À sa réunion plénière annuelle, la Conférence se penche sur une sélection de thématiques nouvelles qui présentent un grand intérêt pour les chefs des organismes nationaux de statistique. Le Bureau de la Conférence réfléchira aux thèmes de la réunion plénière de 2023, qui se tiendra en octobre, en prenant pour point de départ une proposition que le secrétariat aura établie en tenant compte des faits nouveaux et des priorités les plus urgentes.

23. Le Bureau dirige les travaux statistiques de la Conférence et se réunit deux fois par an pour procéder à des examens approfondis de domaines statistiques. Certains des examens qu'il a déjà menés donneront lieu à des travaux de suivi en 2022 :

- Comme suite à l'examen approfondi de la mesure de l'économie circulaire (février 2020), une équipe spéciale a été créée en février 2021 et chargée d'élaborer des directives concrètes sur la mesure de l'économie circulaire, dans lesquelles elle préciserait les termes clefs et leur définition et recenserait les statistiques essentielles, les indicateurs les plus importants et les principales sources de données. L'équipe spéciale poursuivra ses travaux en 2022 et prévoit de soumettre ses directives à la Conférence pour approbation en juin 2023 ;

- Comme suite à l'examen approfondi des nouvelles formes d'emploi (février 2021), une équipe spéciale a été créée en juin 2021 et chargée d'établir, en se fondant sur l'édition 2018 de la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP-18), un cadre conceptuel sur lequel les pays pourraient s'appuyer pour produire des statistiques utiles, cohérentes et internationalement comparables sur différentes formes d'emploi, dont les nouvelles formes d'emploi liées à l'économie des plateformes et à l'économie à la tâche. L'équipe spéciale prévoit de soumettre son rapport final à la Conférence pour approbation à sa réunion plénière de 2022.

24. Le Bureau de la Conférence est le dépositaire de la « Classification des activités statistiques internationales », qui est largement utilisée. La CEE procède actuellement à la révision de cet instrument compte tenu de l'apparition de nouveaux domaines statistiques, comme les changements climatiques ou la gouvernance, et en proposera une version actualisée en 2022.

## **B. Travaux méthodologiques sur les normes, directives et recommandations statistiques**

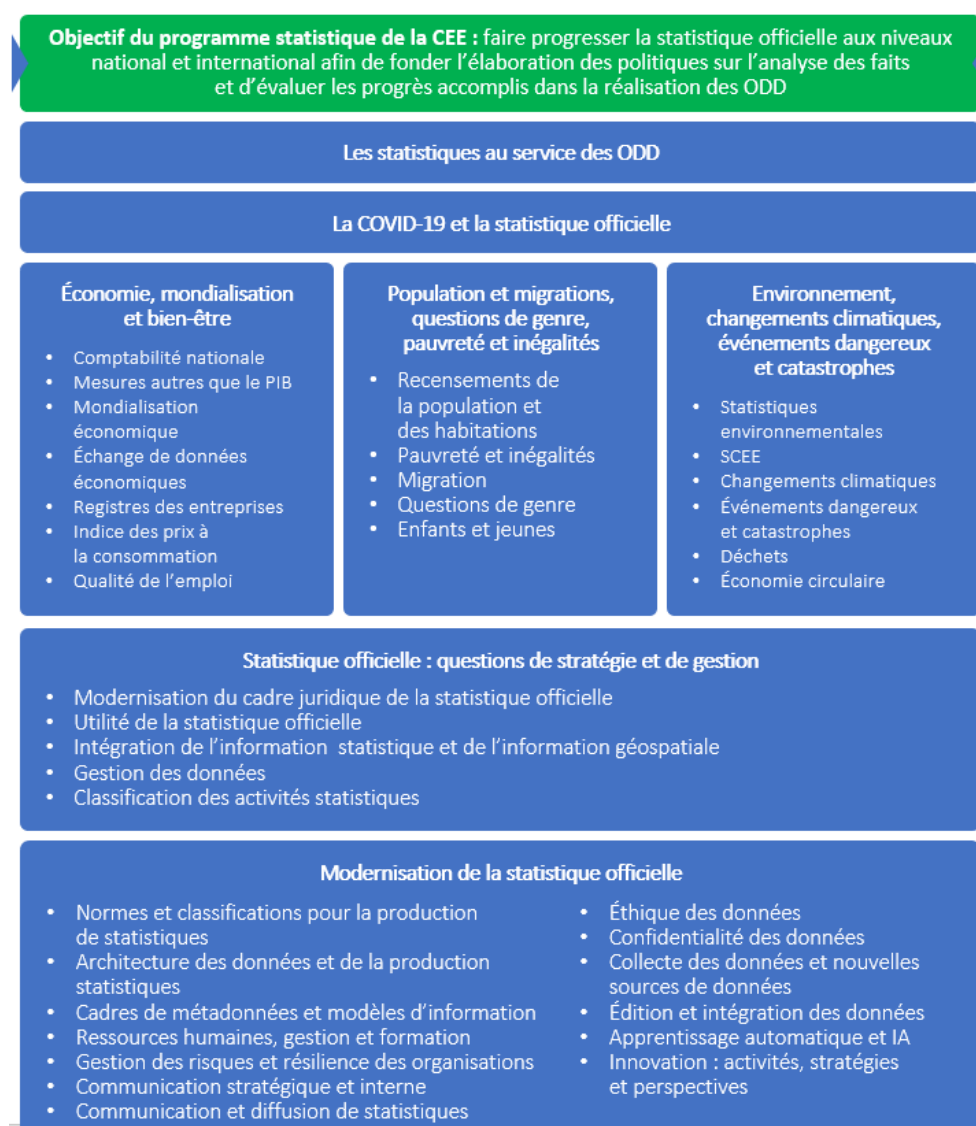
25. L'objectif des travaux méthodologiques est d'élaborer et de promouvoir des normes, directives et recommandations internationales afin d'améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques officielles ainsi que l'efficacité de la production de statistiques comme demandé par les pays. Les domaines sur lesquels portent ces travaux sont présentés à la figure 3.

26. Les travaux méthodologiques sont menés par des équipes de spécialistes constituées par la Conférence ou son Bureau, qui chargent ces équipes d'accomplir des tâches particulières et définissent précisément leur mandat, leur composition, leurs objectifs et le calendrier de leurs activités, en prévoyant pour chacune une clause d'extinction. La Division de statistique de la CEE organise les réunions de ces groupes, fait appel à eux, les dirige et les aide à tirer parti de leurs connaissances et de leur expérience pour établir des normes, des directives, des recommandations et des répertoires de pratiques optimales. La CEE assure le secrétariat des équipes et leur fournit des moyens tels que des wikis, qui servent à créer des espaces de travail communs et des forums de discussion, et des outils de téléconférence, qui permettent de mettre en relation les experts et de favoriser leur collaboration. Certaines équipes utilisent des méthodes de travail modernes, telles que les « sprints », pour atteindre leurs objectifs dans des délais serrés. Les plateformes de collaboration virtuelles sont de plus en plus utilisées et se sont révélées particulièrement utiles dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Cette tendance se poursuivra, mais les réunions en présentiel reprendront en parallèle dès que possible afin de préserver l'esprit d'équipe et la motivation.

27. Afin de garantir la qualité et la pertinence des produits, toutes les normes, recommandations et directives élaborées par les équipes de spécialistes sont soumises pour consultation à tous les membres de la Conférence (près de 70 pays de la région de la CEE et d'ailleurs) avant leur approbation par la Conférence elle-même.

28. Les quatre équipes chargées des questions ci-après achèveront prochainement leurs travaux et soumettront leurs recommandations pour approbation à la réunion plénière de 2022 de la Conférence : statistiques sur les enfants, les adolescents et les jeunes ; évaluation de l'utilité de la statistique officielle ; formes d'emploi ; utilisation de nouvelles sources de données pour mesurer la migration et la mobilité transfrontalière.

Figure 3

**Travaux méthodologiques de la Division de statistique de la CEE****1. Statistiques relatives aux objectifs de développement durable**

29. Les travaux statistiques de la CEE portent sur tous les ODD et aident les organismes nationaux de statistique à communiquer des données sur les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs. En 2022, la CEE continuera d'améliorer la **plateforme régionale de données sur les indicateurs relatifs aux ODD**, qu'elle a créée en 2020. Elle administre par ailleurs le Centre de connaissances sur les statistiques des ODD, plateforme par l'intermédiaire de laquelle elle diffuse des informations plus détaillées sur les travaux qu'elle consacre aux statistiques sur les ODD et met des ressources utiles à la disposition des experts.

30. En 2021, la Conférence a approuvé la deuxième édition de sa publication phare intitulée *Conference of European Statisticians Road Map on Statistics for Sustainable Development Goals* (Plan d'action de la Conférence des statisticiens européens dans le domaine des statistiques relatives aux objectifs de développement durable), qui est largement utilisée par les pays et les organisations internationales. En 2022, elle s'emploiera en priorité à aider les pays à tirer parti de cette deuxième édition de la publication. Les travaux que la CEE consacre aux statistiques sur les ODD sont dirigés et coordonnés par le Groupe directeur des statistiques pour les ODD, qui définit les priorités et met en évidence des mesures concrètes et des outils susceptibles d'être utiles aux pays.

31. Une équipe spéciale chargée du renforcement des capacités statistiques a mis au point un outil d'auto-évaluation grâce auquel les organismes de statistique peuvent définir leurs besoins et leurs priorités en matière de renforcement des capacités. L'équipe continuera de tester cet outil en se concentrant sur son utilisation par les pays et, éventuellement, par d'autres producteurs de statistiques.

32. Une autre équipe spéciale prévoit de mettre à l'essai un outil de transmission automatique de données au DataLab de la Division de statistique de l'ONU et de se servir de cet outil pour comparer les données des pays avec celles que fournissent les organisations internationales chargées du suivi de différents indicateurs relatifs aux ODD. Des travaux sur la communication avec les décideurs seront entrepris. L'objectif sera de réfléchir aux moyens de mieux répondre aux besoins des décideurs et de promouvoir l'utilisation des statistiques officielles dans le cadre de l'élaboration des politiques.

33. En 2020, la CEE a lancé sa plateforme régionale de données sur les indicateurs relatifs aux ODD, qui comprend un tableau de bord et une base de données sur certains indicateurs (disponibles en anglais et en russe), ainsi qu'un centre de connaissances. En 2022, elle améliorera le tableau de bord et la base de données, notamment en y augmentant le nombre d'indicateurs.

34. Depuis 2020, la Division de statistique établit un rapport annuel sur les progrès accomplis dans la réalisation des ODD. Dans le rapport de 2022, elle évaluera les progrès enregistrés par les pays de la région de la CEE dans la réalisation des ODD et des cibles connexes en se fondant sur les données disponibles au niveau international et en employant une méthode statistique de pointe que les cinq commissions régionales de l'ONU utilisent couramment. Ce rapport sera élaboré en coopération avec les entités et les équipes de pays représentées au sein du Groupe régional de coordination des Nations Unies pour les données et les statistiques en Europe et en Asie centrale.

35. En outre, la Division de statistique mène au niveau national des activités de renforcement des capacités méthodologiques et statistiques dans les domaines démographique, social, économique et environnemental afin d'éclairer la prise des décisions en lien avec les ODD. Les travaux thématiques sont décrits dans les sections ci-après.

## 2. Économie, mondialisation et bien-être

36. La CEE collabore avec les pays à l'élaboration et à l'application de normes et de recommandations internationales sur la comparabilité et la qualité des statistiques économiques, car des données comparables et de qualité sont indispensables au calcul de nombreux indicateurs mondiaux relatifs aux ODD, y compris tous ceux dont le produit intérieur brut (PIB) est le dénominateur. Pour 2022, les principaux domaines prioritaires sont la mesure de la croissance économique, du bien-être et de la durabilité, la mondialisation, la transition numérique, l'économie informelle et les registres statistiques des entreprises, la qualité de l'emploi et les nouvelles formes d'emploi, ainsi que les statistiques sur les prix. La CEE donnera des orientations méthodologiques aux pays pour les aider à produire des statistiques en tenant compte des répercussions de la pandémie de COVID-19.

37. La CEE encourage l'application du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) pour favoriser la communication de données de haute qualité, susceptibles d'éclairer les activités d'analyse économique et l'élaboration des politiques économiques dans le cadre du programme mondial de mise en œuvre du SCN 2008, et elle contribue aux travaux menés à l'échelle mondiale pour actualiser le SCN. Les réunions du Groupe d'experts de la comptabilité nationale, organisées conjointement avec Eurostat et l'OCDE, seront l'occasion d'informer les pays des progrès accomplis, de solliciter leurs avis et de faciliter la mise à l'essai des projets de recommandations élaborés par les équipes spéciales qui s'emploient, au titre du programme de recherche relatif au SCN, à mesurer la mondialisation, la transition numérique, le bien-être et la durabilité, l'économie informelle et la communication. Les questions relatives à la mesure des ODD et de la reprise post-COVID seront également abordées. En coopération avec d'autres partenaires régionaux, la CEE continuera d'appuyer l'application du SCN 2008 dans la région de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale (EOCAC), ainsi qu'en Europe du Sud-Est. Un atelier thématique sera organisé à l'intention des pays de ces régions afin que ceux-ci puissent



participer, dans le contexte de l'actualisation du SCN, aux consultations et aux essais relatifs aux recommandations qui les concernent le plus directement.

38. De meilleurs indicateurs sont nécessaires pour évaluer la manière dont les compétences et les connaissances acquises par l'éducation et la formation influent sur la croissance économique et la productivité du travail. En 2020, la CEE a publié un guide de compilation dont l'objectif est d'aider les pays à établir des **comptes satellites de l'éducation et de la formation** qui soient comparables au niveau international. Ce guide sert aujourd'hui à la compilation de comptes élargis du travail, de l'éducation et du capital humain, dont le SCN actualisé prévoira l'établissement. En 2022, la CEE aidera les pays à utiliser le guide et à établir à titre expérimental les comptes élargis qu'il est proposé d'ajouter au SCN pour mieux mesurer le capital humain et la productivité du travail.

39. En 2021, la CEE a établi un inventaire en ligne des comptes satellites produits par les pays afin de faciliter la mise en commun des données d'expérience et des meilleures pratiques. En 2022, elle actualisera cet inventaire, qui servira en outre à réaliser une évaluation initiale de la capacité des pays à produire les comptes élargis qui seront inclus dans le SCN actualisé de 2025.

40. À l'ère de la mondialisation, les activités des entreprises sont intégrées dans des chaînes de valeur internationales complexes, de sorte que l'établissement de comptes « nationaux » est un exercice de plus en plus délicat. Il devient donc nécessaire, pour établir des statistiques, d'échanger des données économiques entre pays, comme cela est expliqué dans le Guide pour la mesure de la production mondiale (*Guide to Measuring Global Production*) (CEE, 2015). En 2021, la CEE a publié le Guide pour la mise en commun des données économiques dans les statistiques officielles (*Guide to Sharing Economic Data in Official Statistics*). Dans ce guide, elle souligne que le partage de données est essentiel pour que les stocks et flux économiques soient comptabilisés précisément dans les statistiques officielles et présente des idées concrètes et des outils communs que les pays pourraient exploiter pour mettre en commun leurs données. En 2022, elle mènera des activités de promotion du Guide et de l'échange de données d'expérience entre pays. Les réunions du Groupe d'experts de la comptabilité nationale serviront de forum d'échange au réseau d'experts des groupes d'entreprises multinationales.

41. La CEE continuera de collaborer avec d'autres groupes d'experts internationaux dont les travaux ont trait aux effets de la mondialisation sur les statistiques économiques, comme le Comité d'experts de l'ONU chargé des statistiques relatives aux entreprises et au commerce, le projet d'Eurostat sur les comptes mondiaux intégrés, le réseau de statisticiens économistes de l'ONU, qui sera créé prochainement, et divers groupes d'experts de l'OCDE.

42. En coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), Eurostat, le FMI, l'OCDE et d'autres partenaires, la CEE œuvre en faveur de l'application des recommandations internationales sur l'indice des prix à la consommation (IPC), qui joue un rôle important dans l'élaboration des politiques et est largement utilisé pour l'indexation des salaires, des pensions et des prestations de sécurité sociale. En 2022, elle mènera des activités de suivi pour s'assurer de la bonne utilisation de la version 2020 du Manuel de l'IPC, prêter assistance aux pays pour faciliter la compilation de l'IPC pendant et après les périodes de confinement et préparera la réunion biennale de 2023 du Groupe d'experts de l'IPC, au cours de laquelle diverses questions seront abordées, parmi lesquelles les nouvelles sources de données et le rôle de l'IPC dans la mesure de l'économie numérique et du bien-être.

43. En collaboration avec Eurostat et l'OCDE, la CEE appuie l'élaboration de registres statistiques des entreprises, qui sont indispensables à la collecte et à la production efficaces de statistiques économiques. Elle continuera d'aider les organismes nationaux de statistique à mettre en œuvre les Directives sur les registres statistiques des entreprises (*Guidelines on Statistical Business Registers*) (CEE, 2015) et les Directives sur l'utilisation des registres statistiques des entreprises pour la production de statistiques sur la démographie des entreprises et l'entrepreneuriat (*Guidelines on the use of statistical business registers for business demography and entrepreneurship statistics*) (CEE, 2019). En collaboration avec Eurostat et l'OCDE, elle organisera en 2022 la réunion biennale du Groupe d'experts des registres des entreprises. Une séance spéciale sera consacrée à l'examen des difficultés que pose la création de registres statistiques des entreprises dans les pays de l'EOCAC et d'Europe du Sud-Est.

44. Conjointement avec Eurostat, l'OIT et l'OCDE, la CEE contribue aux travaux internationaux sur la mesure de la qualité de l'emploi, qui ont pour objet de répondre à la demande de données sur les aspects qualitatifs de l'emploi en complément des statistiques traditionnelles sur la population active. Le Groupe directeur de la mesure de la qualité de l'emploi proposera des modifications à apporter au Manuel sur la mesure de la qualité de l'emploi (*Handbook on Measuring the Quality of Employment*) (CEE, 2015) compte tenu de la révision des normes de l'OIT, des données d'expérience nationales et des questions nouvelles.

45. Ces dix dernières années, les marchés du travail de nombreux pays ont connu des changements structurels. De nouvelles formes d'emploi sont apparues avec l'essor de l'économie des plateformes, de l'économie à la tâche et du télétravail. Cet essor a d'importantes incidences économiques et sociales et les décideurs sont de plus en plus demandeurs de statistiques permettant d'analyser l'évolution du marché du travail. À l'heure où le monde entier se tourne vers la reprise post-COVID-19, de nouvelles questions se posent quant aux effets à long terme de la pandémie sur la prédominance de diverses formes d'emploi. Toutefois, l'absence de notions et de définitions arrêtées au niveau international empêche l'établissement de statistiques cohérentes et comparables sur les nouvelles formes d'emploi. Pour aider les pays à pallier cette lacune, une équipe spéciale de la Conférence s'emploie à établir un cadre conceptuel sur la mesure des formes d'emploi nouvelles et émergentes, qu'elle devrait présenter à la Conférence en juin 2022 pour approbation.

### 3. Population et migration, questions de genre, pauvreté et inégalités

46. La demande de données sur le bien-être de la population, l'environnement social et les changements démographiques est croissante. En 2022, les travaux porteront sur la pauvreté et les inégalités, la migration, les questions de genre et les recensements de la population. Nombre des obstacles auxquels se heurtent les statisticiens sont liés à la nécessité d'accroître l'utilisation des données administratives et de recueillir des données sur des groupes de population difficiles à atteindre. Ce domaine d'activité revêt une importance particulière pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des ODD, car de nombreux indicateurs intègrent des données démographiques dans leur dénominateur et doivent être ventilés selon le sexe, le statut migratoire et d'autres variables.

47. La CEE aide les pays à se préparer aux recensements de la population et des habitations, qui constituent le socle même des systèmes statistiques. Ces recensements fournissent des informations de base, qui sont utilisées pour planifier la mise en place des infrastructures et des services publics, ainsi que pour produire des indicateurs relatifs aux ODD et de nombreuses autres statistiques dont la population est le dénominateur. Ils couvrent l'ensemble de la population et permettent d'établir des statistiques concernant différents petits groupes de population dont la prise en compte est essentielle pour que personne ne soit laissé de côté dans la réalisation des objectifs du Programme 2030.

48. La résolution du Conseil économique et social sur le Programme mondial de recensement de la population et des logements (2020) définit un mandat à l'échelle mondiale. La pandémie de COVID-19 continue d'entraver les campagnes de recensement du cycle 2020. Nombre de recensements prévus pour 2020 ou 2021 ont connu des retards allant de quelques semaines à plusieurs années. La pandémie a fait évoluer les méthodes et accéléré certaines tendances déjà visibles auparavant. Compte tenu de ces difficultés et évolutions, plusieurs équipes spéciales relevant du Groupe directeur sur les recensements de la population et des habitations institué par la Conférence entameront en 2022 l'élaboration des recommandations de la Conférence en vue du cycle de recensements de 2030, travail qui s'étalera sur plusieurs années. En 2022, ces équipes établiront leurs propres plans de travail détaillés, qui leur permettront de tenir compte de l'incidence des changements rapides récemment survenus dans l'organisation des activités de recensement. La réunion d'experts et l'atelier de renforcement des capacités prévus en septembre 2022 seront l'occasion pour l'ensemble des experts du recensement de contribuer à l'élaboration des recommandations et d'échanger des données d'expérience sur le déroulement des campagnes de recensement du cycle 2020.

49. La CEE s'emploie à promouvoir l'échange de données d'expérience et les travaux méthodologiques sur la mesure de la pauvreté et des inégalités. L'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des ODD relatifs à la réduction de la pauvreté (objectif 1) et des

inégalités (objectif 10) nécessite des données comparables et un ensemble cohérent d'indicateurs. En 2022, la CEE organisera une réunion d'experts pour faire avancer les travaux méthodologiques sur les besoins additionnels que la pandémie a créés en matière de statistiques sur la pauvreté et les inégalités. En mettant l'accent sur la communication de statistiques actualisées et la mise en commun des meilleures pratiques, elle devrait aider les pays à optimiser leurs mesures de lutte contre la COVID-19 dans les domaines de la protection sociale, de la sécurité sociale et de l'emploi, et à prêter aux groupes de population vulnérables l'attention voulue (objectifs 1, 8 et 10). La CEE continuera de promouvoir l'utilisation de son module d'enquête harmonisé sur la mesure de la pauvreté. Elle mènera ses travaux en se fondant sur les orientations méthodologiques à sa disposition, notamment sur les documents récemment élaborés, à savoir le Guide sur la mesure de la pauvreté (*Guide on Poverty Measurement*) (CEE, 2017), le Guide sur la ventilation des données relatives à la pauvreté (*Poverty Measurement: Guide to Data Disaggregation*) (CEE, 2020) et le document sur les méthodes de mesure de l'exclusion sociale (*Approaches to Measuring Social Exclusion*) (CEE, 2021).

50. La CEE s'efforce d'améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité internationale des statistiques migratoires en réponse à la forte demande de données, notamment au premier objectif du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, document adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2018. Dix indicateurs relatifs aux ODD ont directement trait à la migration et 24 autres doivent être ventilés selon le statut migratoire. À sa réunion de 2022, le Groupe d'experts des statistiques migratoires s'intéressera à l'évolution des définitions de diverses catégories de migrants, aux incidences que la crise de la COVID-19 a eues sur les flux migratoires et sur leur mesure, à la mesure de la migration au moyen de données administratives et de nouvelles sources de données, aux résultats des recensements de population du cycle 2020 et aux données migratoires que ces recensements ont permis de collecter. Une équipe spéciale achèvera une étude sur la mesure des migrations et de la mobilité transfrontalière au moyen de nouvelles sources de données. La CEE continuera d'actualiser et d'améliorer son centre d'échange d'informations sur les statistiques migratoires (*Clearing House on Migration Statistics*) pour renforcer l'utilisation et l'échange de données sur la migration. Elle continuera aussi de promouvoir l'utilisation de son module d'enquête harmonisé sur la mesure de la migration et des envois de fonds pour améliorer la disponibilité et la comparabilité des données dans ces domaines.

51. Les travaux que la CEE consacre aux statistiques genrées visent à promouvoir le partage de connaissances et de données d'expérience et à renforcer les capacités dans les domaines où les données et les indicateurs de l'égalité des sexes font défaut. Il importe d'améliorer les statistiques genrées pour assurer le suivi de la réalisation des ODD, en particulier de l'objectif 5 (« Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »). La crise de la COVID-19 a eu des répercussions disproportionnées sur les femmes et les filles, réduisant à néant certains des progrès accomplis sur la voie de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. La collecte de statistiques genrées de grande qualité est essentielle pour surveiller les incidences économiques et sociales à long terme que la pandémie aura sur les femmes et les hommes et pour élaborer des politiques migratoires et des politiques de relance tenant compte des questions de genre. En 2022, le Groupe d'experts des statistiques genrées de la CEE suivra l'application des orientations qu'il a formulées quant à la mesure des incidences de la pandémie de COVID-19 sur les femmes et les hommes (*Measuring the Impact of the Covid-19 Pandemic on Women and Men*), débattrà des nouveaux travaux méthodologiques à mener et s'intéressera à la production de statistiques genrées sur la réalisation des ODD et la reprise post-COVID-19. La CEE continuera de promouvoir l'utilisation de sa panoplie d'outils pour la formation des utilisateurs de statistiques genrées (*toolkit for training users of gender statistics*) au niveau national.

52. En 2020, la CEE a entamé, conjointement avec l'UNICEF, des travaux destinés à améliorer la disponibilité, la qualité et la comparabilité des statistiques sur les enfants, les adolescents et les jeunes. En 2022, l'Équipe spéciale des statistiques relatives aux enfants, aux adolescents et aux jeunes achèvera ses travaux et publiera des orientations, assorties de recommandations, sur l'harmonisation et la rationalisation des définitions et des méthodes utilisées par les pays participant à la Conférence des statisticiens européens. Ces orientations porteront sur les statistiques relatives aux enfants et aux jeunes de manière générale et sur

trois thèmes en particulier : a) la violence à l'égard des enfants, des adolescents et des jeunes ; b) les enfants et les adolescents placés en institution ; c) les enfants, les adolescents et les jeunes handicapés.

#### 4. Environnement, changements climatiques, événements dangereux et catastrophes

53. Les activités que mène la CEE dans ce domaine visent à améliorer certaines statistiques particulièrement utiles à l'élaboration des politiques environnementales et nécessaires à l'établissement de nombreux indicateurs relatifs aux ODD. En 2022, les principales priorités seront les statistiques et les indicateurs relatifs aux changements climatiques, les statistiques environnementales, le Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE), les statistiques relatives aux événements dangereux et aux catastrophes (y compris la pandémie de COVID-19), ainsi que la mesure de l'économie circulaire.

54. Parmi les trois piliers du développement durable (économie, société et environnement), c'est pour le pilier « environnement » que les données sont les moins nombreuses. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) estime que les données sont insuffisantes pour environ 58 % des indicateurs environnementaux relatifs aux ODD, de sorte qu'il est très difficile d'évaluer les progrès accomplis et de cerner les enjeux en matière d'environnement<sup>3</sup>. La collecte de données sur les ODD relatifs l'environnement (objectifs 6, 14 et 15, par exemple) pose problème à tous les pays, surtout à ceux dont les systèmes statistiques sont moins développés. L'Équipe spéciale conjointe du Comité des politiques de l'environnement de la CEE et de la Conférence continuera de promouvoir l'augmentation de la quantité et de la qualité des statistiques environnementales dans les pays de l'EOCAC et d'Europe du Sud-Est conformément aux Directives de la CEE pour l'application des indicateurs environnementaux dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (*UNECE Guidelines for the Application of Environmental Indicators in Eastern Europe, Caucasus and Central Asia*). Elle est en train de réviser ces directives pour les harmoniser avec les indicateurs relatifs aux ODD, le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et le SCEE. Ces travaux déboucheront sur l'élaboration d'un ensemble révisé d'indicateurs et de statistiques que les statisticiens de la région seront encouragés à utiliser dans le cadre de leurs activités ordinaires de production de statistiques. Il s'agira, par exemple, d'ajouter des indicateurs fondamentaux relatifs aux changements climatiques ou de remplacer certains des indicateurs par d'autres, qui seront similaires, mais feront référence aux ODD. Les activités de l'Équipe spéciale conjointe contribuent à l'amélioration du Système paneuropéen de partage d'informations sur l'environnement et sont menées en étroite coopération avec l'Agence européenne pour l'environnement, Eurostat et la Division de statistique de l'ONU.

55. Conjointement avec l'OCDE, la CEE appuie l'utilisation du SCEE dans la région. Il s'agit notamment de renforcer la capacité des pays à utiliser le SCEE, d'offrir un espace propice à l'échange de connaissances et de données d'expérience, d'évaluer la disponibilité des données, de mettre au point des méthodes de collecte des données nécessaires et de trouver de nouvelles sources de données. Les travaux se poursuivront en 2022 et seront centrés sur la recherche de nouvelles techniques et de nouvelles sources de données pour l'établissement des comptes du SCEE (y compris les comptes écosystémiques), sur l'utilisation du SCEE dans l'action publique, sur les stratégies de communication et sur la coordination des travaux à l'échelle de la région. La CEE s'emploiera également à renforcer la capacité des pays de l'EOCAC à compiler des statistiques environnementales et à utiliser le SCEE.

56. Étant donné que les changements climatiques touchent tous les aspects de l'économie et de la société, les organismes nationaux de statistique doivent fournir toujours plus de données pour éclairer l'élaboration des politiques climatiques et les travaux d'analyse en lien avec le climat. En 2022, la CEE organisera comme tous les ans le Forum d'experts destiné aux producteurs et utilisateurs de statistiques relatives aux changements climatiques, manifestation propice à la collaboration, à l'échange d'idées et de données d'expérience, au

<sup>3</sup> « Measuring Progress: Environment and the SDGs » (PNUE, 2021), disponible à l'adresse <https://www.unep.org/resources/publication/measuring-progress-environment-and-sdgs>.

dialogue sur diverses notions statistiques et questions de mesure, ainsi qu'au recensement des domaines dans lesquels des orientations concrètes sont nécessaires. Le Groupe directeur continuera de recueillir les bonnes pratiques des producteurs de statistiques relatives aux changements climatiques au moyen d'une plateforme wiki et en procédant à son exercice annuel de collecte et de partage d'informations en la matière (*Climate Change-Related Statistics in Practice*). En 2022, les travaux seront centrés sur le rôle joué par les organismes nationaux de statistique dans la communication de données et de statistiques relatives à l'Accord de Paris, notamment dans l'établissement d'indicateurs de suivi de la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national et de mesure des progrès accomplis dans l'adaptation aux changements climatiques. Le Groupe directeur continuera d'appuyer la mise en œuvre des Recommandations de la Conférence sur les statistiques relatives aux changements climatiques (2014) et d'encourager l'utilisation de la version de 2022 de l'ensemble d'indicateurs fondamentaux sur les changements climatiques (*Set of core climate change-related indicators*).

57. La CEE fait collaborer des statisticiens et des experts des risques de catastrophe, y compris des experts du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR), pour promouvoir l'établissement de statistiques officielles sur les catastrophes et les événements dangereux. Dans ses recommandations sur le rôle de la statistique officielle dans la mesure des événements dangereux et des catastrophes (*Recommendations on the Role of Official Statistics in Measuring Hazardous Events and Disasters*) (CEE, 2019), elle décrit des mesures concrètes que les organismes nationaux de statistique peuvent prendre pour contribuer à la gestion des risques de catastrophe. Elle y propose en outre que la terminologie, les définitions et les classifications utilisées dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe soient employées à des fins statistiques et que soit créé un forum propice à l'échange de connaissances et de données d'expérience. En 2021, la Division de statistique de la CEE a organisé, en collaboration avec le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques relatives aux catastrophes (IAEG), le premier forum mondial d'experts destiné aux producteurs et utilisateurs de statistiques relatives aux catastrophes. Les participants à ce forum ont rappelé qu'il fallait faire progresser la statistique officielle pour améliorer la gestion et le suivi des risques de catastrophe. Les travaux se poursuivront en 2022 et seront axés sur l'utilisation, à des fins statistiques, des nouvelles définitions et classifications des dangers que l'UNDRR et le Conseil international des sciences ont présentées dans leur rapport technique intitulé *Sendai Hazard Definition and Classification Review Technical Report*, ainsi que sur l'élaboration de directives à l'intention des organismes nationaux de statistique et autres acteurs des systèmes statistiques nationaux. La Division de statistique de la CEE contribuera aussi aux activités que mène l'IAEG pour pérenniser un réseau mondial de praticiens et à la définition d'un programme de recherche sur l'amélioration de la statistique officielle dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe.

58. Selon la terminologie employée dans le Cadre de Sendai, la pandémie de COVID-19 entre dans la catégorie des catastrophes biologiques. Les organismes nationaux de statistique ont joué dès le départ un rôle crucial dans la gestion de la pandémie en communiquant aux décideurs et au public les statistiques dont ceux-ci avaient besoin. La Division de statistique de la CEE continuera d'administrer la plateforme wiki sur la COVID-19 et la statistique officielle (*COVID-19 and official statistics*) et de renforcer les capacités et les connaissances des organismes nationaux de statistique afin d'aider ceux-ci à produire les statistiques nécessaires.

59. Les initiatives en faveur du passage à une économie circulaire se multiplient dans de nombreux pays et à l'échelle de l'Union européenne. Il n'existe toutefois pas de définition internationalement reconnue de l'économie circulaire ni de consensus quant à la façon de mesurer ce processus. En 2020, le Bureau de la Conférence a procédé à un examen approfondi de la mesure de l'économie circulaire, à l'issue duquel il a recommandé qu'une équipe spéciale établisse des directives pratiques en la matière. Une telle équipe a donc été créée en février 2021 et a entamé l'élaboration de directives. Elle a notamment défini le périmètre de l'économie circulaire, clarifié les principaux termes et les principales définitions, recensé les statistiques et indicateurs clefs, répertorié des sources de données en accordant une attention particulière au SCEE et au Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et décrit les activités de collaboration institutionnelle nécessaires. Elle poursuivra ses travaux en 2022 et devrait soumettre les directives qu'elle a établies à la Conférence pour approbation en juin 2023.

60. Les statistiques sur les déchets présentent un grand intérêt pour l'action publique dans de nombreux domaines (réalisation des ODD, économie verte, efficacité de l'utilisation des ressources, économie circulaire, consommation et production durables, changements climatiques, etc.). Toutefois, d'importants problèmes conceptuels et méthodologiques empêchent la comparaison de ces statistiques. En juin 2021, la Conférence a approuvé le Cadre pour les statistiques sur les déchets (*Framework on Waste Statistics*), qui a été élaboré par une équipe spéciale de la CEE constituée d'experts nationaux, de professionnels et de membres d'organisations internationales (secrétariat de la Convention de Bâle, Eurostat, OCDE et Division de statistique de l'ONU, notamment). Ce cadre sert de base à l'harmonisation des notions et définitions, à l'élaboration de classifications types et à l'établissement d'orientations méthodologiques dont le but est d'améliorer la qualité des statistiques afin d'éclairer l'élaboration des politiques importantes sur les déchets. En 2022, la Division de statistique de la CEE poursuivra ses travaux dans ce domaine en accordant la priorité aux questions en lien avec la mesure de l'économie circulaire.

## 5. Statistique officielle : questions de stratégie et de gestion

61. Le premier des Principes fondamentaux de la statistique officielle se lit comme suit : « La statistique officielle constitue un élément indispensable du système d'information de toute société démocratique, fournissant aux administrations publiques, au secteur économique et au public des données [...]. À cette fin, des organismes responsables de la statistique officielle doivent établir les statistiques officielles selon un critère d'utilité pratique et les rendre disponibles, en toute impartialité, en vue de rendre effectif le droit d'accès des citoyens à l'information publique. ». Pour que cet engagement puisse être honoré, il faut que la statistique officielle soit fondée sur une base juridique et institutionnelle solide. Étant donné que le paysage de la production des statistiques évolue rapidement, l'infrastructure législative et institutionnelle doit appuyer l'élaboration de nouveaux modèles d'activité, l'établissement de partenariats et l'utilisation de nouvelles sources de données et de technologies novatrices pour faciliter la modernisation de la statistique officielle. Les activités que mène la CEE dans ce domaine visent à renforcer la réactivité, la responsabilité et la transparence des institutions de statistique afin de garantir l'accès à des informations de grande qualité, comme le prévoient les ODD (objectif 16).

62. En 2022, la CEE continuera d'offrir aux organismes nationaux de statistique une plateforme propice à la confrontation de leurs expériences respectives de la modernisation des cadres juridiques et institutionnels de la statistique officielle et à l'échange de vues sur les nouveaux enjeux et les obstacles juridiques qui leur sont associés et auxquels doivent faire face les organismes nationaux de statistique. Les travaux seront axés sur l'accès aux données privées, l'éthique des données, la gouvernance et la gestion des données d'un point de vue réglementaire, ainsi que les enseignements tirés de l'application de la loi générique sur la statistique officielle. Les experts juridiques nationaux et internationaux poursuivront les débats entamés à l'occasion des réunions d'experts tenues en ligne en 2020 et 2021 et recenseront les besoins en documents de référence et en orientations pratiques.

63. En 2022, l'Équipe spéciale chargée de tester et d'améliorer le cadre élaboré conformément aux *Recommandations sur les moyens de promouvoir, de mesurer et de faire connaître l'utilité de la statistique officielle* (CEE, 2017) soumettra son rapport final à la Conférence pour approbation. Le Bureau pourra décider d'entreprendre des activités conformément aux recommandations que l'Équipe spéciale aura formulées, par exemple d'appliquer à titre expérimental une approche plus stratégique du renforcement de l'utilité de la statistique officielle et de l'évaluation de cette utilité du point de vue des utilisateurs, ou de rassembler de nouvelles études de cas dans un répertoire en ligne, en particulier des études consacrées à l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'utilité de la statistique officielle.

64. Il est de plus en plus important d'intégrer l'information statistique et l'information géospatiale, et donc de consolider les partenariats entre statisticiens et experts de l'information géospatiale. Dans sa résolution E/2016/L.28, le Conseil économique et social a demandé que les commissions régionales apportent l'appui nécessaire, sur demande et selon qu'il convenait, aux activités des organes régionaux relevant de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. En 2022, la CEE et le Comité régional Europe de l'Initiative continueront de promouvoir le dialogue entre les organismes

nationaux chargés respectivement de l'information géospatiale et de l'information statistique. La CEE envisage d'autres activités conjointes, comme l'organisation d'un atelier avec Eurostat et la conduite de travaux sur les normes géospatiales et statistiques. L'objectif est de réunir des experts des organismes nationaux de statistique, de cartographie et d'information géospatiale pour promouvoir la mise en commun des bonnes pratiques.

65. La CEE copréside le Groupe régional de coordination des Nations Unies pour les données et les statistiques en Europe et en Asie centrale, qui a été créé en 2020 dans le cadre du processus de réforme de l'ONU. Ce groupe réunit les points de contact pour les données et les statistiques des entités des Nations Unies présentes dans la région, des équipes de pays des Nations Unies et d'organisations extérieures de premier plan. Sa principale mission consiste à coordonner les activités de renforcement des capacités statistiques dans la région et il continuera de s'en acquitter en 2022.

## **6. Modernisation de la statistique officielle**

66. Les producteurs de statistiques officielles doivent surmonter de nombreux obstacles et s'adapter à un environnement en constante évolution. De nouvelles données statistiques, ventilées selon un plus grand nombre de critères, doivent être produites plus rapidement. Dans le même temps, les budgets sont soumis à de fortes pressions et de nouveaux producteurs apparaissent dans ce domaine d'activité, proposant des statistiques non officielles qui font concurrence aux statistiques officielles. La CEE collabore avec les pays pour créer des modèles, des normes et des cadres et formuler des directives afin de les aider dans leurs efforts de modernisation et de collaboration. Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle oriente activement la modernisation des organisations statistiques et offre aux experts une plateforme commune où ils peuvent élaborer des solutions de manière flexible et agile en intégrant divers groupes d'experts, projets, ateliers et autres activités.

67. La CEE assure le secrétariat pour ces travaux, qui sont menés par plusieurs groupes de modernisation (Appui à la mise en œuvre des normes, Capacités et communication, Réseau de recherche fondamentale et un quatrième groupe qui sera créé en 2022) dans le cadre de projets annuels et de plusieurs ateliers sur la modernisation et ateliers « sprint », qui ont lieu tout au long de l'année. Une série d'ateliers axés sur la diffusion et la communication, la collecte de données, l'édition des données statistiques et la confidentialité sont également organisés. En raison du caractère dynamique de ces travaux, les principales activités des quatre groupes et les thèmes des projets annuels sont arrêtés à l'occasion d'un atelier annuel du Groupe de haut niveau, qui se tient avant la fin de l'année précédente.

68. Pour collaborer au sein d'un même organisme ou avec d'autres organismes, il est indispensable d'utiliser les mêmes normes et modèles. Le Groupe de modernisation chargé de l'appui à la mise en œuvre des normes soutient l'utilisation des normes et des modèles élaborés sous l'égide du Groupe de haut niveau afin de faciliter les activités de modernisation (Modèle générique d'activité des organismes statistiques (GAMSO), Modèle générique du processus de production statistique (GSBPM) et Modèle générique d'informations statistiques (GSIM), notamment). Il a élaboré un glossaire de métadonnées statistiques et amélioré les documents et les exemples pratiques afin de mieux communiquer les informations relatives aux modèles et de dresser un tableau d'ensemble des différents modèles. Il a également commencé à produire un guide sur la façon d'utiliser le GSBPM pour les données géospatiales et entamé la révision du GSIM sur la base des expériences de mise en œuvre des pays et des conclusions du groupe travaillant sur la liaison entre ce modèle et le GSBPM. Les travaux sur ces questions continueront en 2022.

69. La réutilisation d'outils statistiques mis au point par des collègues ou l'élaboration conjointe de tels outils permettent de gagner en efficacité. Le Groupe de modernisation chargé de l'appui à la mise en œuvre des normes tient à jour l'Architecture commune de la production statistique, cadre de référence dont l'objectif est de faciliter le partage d'informations entre organisations statistiques, et en encourage la mise en œuvre concrète. En 2022, il continuera d'aider les organisations à partager des services de façon pragmatique. De nouveaux services seront continuellement ajoutés au catalogue de services de l'Architecture.

70. Pour être en mesure d'augmenter et d'améliorer la production de statistiques, les organismes de statistique doivent développer de nouvelles compétences et disposer de ressources humaines modernes et flexibles. La pandémie de COVID-19 a rendu ce constat encore plus évident. Le Groupe de modernisation chargé des capacités et de la communication appuie les organismes de statistique en fournissant des directives sur les profils de compétences, la formation, les questions de gestion et diverses méthodes permettant d'accroître l'efficacité, comme la gestion allégée. Il travaille sur les nouvelles questions qui intéressent les organismes de statistique dans le cadre de la gestion des ressources humaines, telles que les stratégies d'utilisation des médias sociaux, l'exercice déontologique des fonctions de direction et l'éthique des données, les changements de culture organisationnelle et les cadres de compétences et de capacités. En réponse à la pandémie de COVID-19, le travail a été recentré sur la gestion des situations de crise, la communication interne, le travail à distance, la formation et le recrutement. Le programme de travail pour 2022 sera adapté aux changements amorcés ou accélérés par la pandémie et visera par exemple à consolider les nouvelles modalités de travail et les nouveaux moyens de communication, qui jouent un rôle de plus en plus important.

71. Les acteurs de la statistique officielle doivent pouvoir s'adapter à l'évolution du monde qui les entoure, notamment à l'apparition de nouvelles difficultés et de nouvelles perspectives. Le Réseau de recherche fondamentale de la CEE, centre d'innovation relevant du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle, s'emploie à évaluer les nouvelles possibilités de modernisation de la statistique officielle. En 2021, un groupe restreint d'experts de haut niveau a examiné et évalué un certain nombre de solutions nouvelles (données en réseau, plateformes d'accès au centre commun de biosécurité, systèmes d'enquête rapide, méthodes de mise en œuvre pratique des innovations, etc.), ainsi que plusieurs technologies informatiques modernes. Les débats étaient centrés sur les solutions les plus susceptibles d'aider les organismes de statistique à faire face aux pandémies, y compris la pandémie de COVID-19, et de répondre aux besoins des décideurs, des entreprises et de la société dans son ensemble. Des séances de présentation d'idées et d'autres manifestations ont été organisées pour mettre en évidence de nouveaux domaines d'action qui pourraient intéresser les acteurs de la statistique officielle dans les années à venir. En 2022, le Réseau continuera d'examiner diverses questions nouvelles et émergentes et mettra en place des équipes de collaboration dont les travaux porteront sur de nouveaux domaines.

72. Chaque année, la CEE soutient deux projets de modernisation. Le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle choisit les thèmes des projets au début de chaque année en veillant à ce que les préoccupations les plus urgentes des organismes de statistique soient abordées. En 2021 par exemple, de nombreux pays ont participé à un projet sur les données synthétiques au cours duquel ils ont testé des méthodes de création d'ensembles de données qui permettent de conserver les informations de la source originale, mais empêchent la divulgation d'informations confidentielles et rendent impossible l'identification de personnes. Les travaux consacrés aux techniques de préservation de la confidentialité des données, qui avaient été entamés au second semestre de 2020, se sont poursuivis. Dans le cadre de ces travaux, les pays participants réfléchissent aux moyens d'exploiter, à des fins d'analyse et de production de statistiques utiles aux décideurs et au grand public, les données dont la confidentialité doit être préservée. Un groupe de spécialistes de l'apprentissage automatique a été créé en 2021 et chargé de poursuivre, avec le soutien de l'Office national de statistique du Royaume-Uni, les travaux fructueux qu'avaient entamés les participants à un précédent projet sur l'apprentissage automatique. Exceptionnellement, trois projets ont été sélectionnés pour 2022, à savoir : i) le projet sur les techniques de préservation de la confidentialité des données, qui est prolongé ; ii) un projet de création d'un cadre de gouvernance des données permettant l'interopérabilité des données ; iii) un projet de création d'une méta-académie dont les travaux porteront sur la modernisation de la statistique officielle.

73. Plusieurs aspects des statistiques ne sont pas propres à un domaine particulier. La CEE est l'une des rares institutions à organiser des ateliers consacrés à l'examen d'importantes questions transversales liées à la production statistique et à réunir ainsi des experts de divers domaines pour faciliter leur collaboration et la mise en commun de leurs bonnes pratiques. Pour 2022, elle prévoit de tenir des réunions d'experts sur la collecte des données statistiques,



la diffusion et la communication des statistiques et l'édition des données statistiques. En outre, elle entamera prochainement les préparatifs de la réunion d'experts de 2022 sur la confidentialité des données statistiques.

### C. Renforcement des capacités

74. La CEE a pour objectif de renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux de tous les pays membres, en particulier ceux d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale, à appliquer les normes et directives internationales et à surmonter les obstacles à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le renforcement des capacités est directement lié à l'ODD 17 (« Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser »), et notamment aux cibles 17.18 et 17.19.

75. Une attention particulière est accordée à la promotion des Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU, qui constituent la base d'un cadre juridique et institutionnel solide pour les systèmes statistiques nationaux. En juin 2018, la Conférence a approuvé une nouvelle stratégie de la CEE pour le renforcement des capacités statistiques (*UNECE Statistical Capacity Development Strategy*), qui accorde une place encore plus importante au principe selon lequel les activités de renforcement des capacités doivent être axées sur les utilisateurs.

76. Les activités de renforcement des capacités menées par la CEE sont notamment les suivantes :

- Évaluations globales des systèmes statistiques nationaux et examens sectoriels de certains domaines de la statistique officielle au niveau national ;
- Organisation d'ateliers de renforcement des capacités ;
- Prestation de services consultatifs visant à répondre aux besoins particuliers des pays ;
- Projets de terrain mis en œuvre en partenariat avec les organismes nationaux de statistique et les équipes de pays des Nations Unies ;
- Élaboration de directives méthodologiques et de supports de formation.

77. Les activités de renforcement des capacités sont menées en partenariat avec d'autres entités internationales, en particulier Eurostat, l'AELE, les équipes de pays des Nations Unies, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Division de statistique de l'ONU, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le PNUE, la Banque mondiale, CIS-STAT et d'autres partenaires bilatéraux ou multilatéraux.

78. Les activités de renforcement des capacités que mène la CEE sont fondées sur les conclusions et recommandations issues des évaluations globales des systèmes statistiques nationaux. Ces évaluations, qui sont réalisées en coopération avec Eurostat et l'AELE, sont utilisées par divers donateurs actifs dans la région, notamment la Banque mondiale. Les rapports qui en sont issus donnent une image claire de l'état de développement de la statistique officielle dans les pays. Ils aident les autorités nationales à mieux programmer le développement à long terme de leurs statistiques et les donateurs internationaux à concentrer leurs activités de coopération technique sur les besoins recensés. Les évaluations globales ont débouché sur des plans d'action visant à améliorer les statistiques nationales dans tous les pays où elles ont été réalisées. En 2022, la CEE prévoit de procéder, en collaboration avec Eurostat et l'AELE, à une évaluation globale du Turkménistan.

79. La CEE devrait commencer à mettre en œuvre en 2022 un projet du Compte de l'ONU pour le développement en partenariat avec la Division de statistique de l'ONU, les autres commissions régionales de l'ONU, le PNUE et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Divers ateliers et autres activités de renforcement des capacités statistiques seront organisés dans le cadre de ce projet et l'accent sera mis sur l'appui à la reprise post-COVID-19.

80. Le Comité directeur du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs à l'appui du renforcement des capacités statistiques dans les pays d'Europe orientale et de la Communauté d'États indépendants (CEI) (ECASTAT) continuera de financer un programme de renforcement des capacités dirigé par la CEE pour l'application du SCN 2008 et d'apporter un appui à l'établissement de statistiques dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Le programme, qui couvre la période allant de 2017 à 2022, consiste en l'organisation d'ateliers régionaux et d'autres activités de formation dans les domaines de la comptabilité nationale, des registres statistiques des entreprises et des statistiques sur les prix, la migration et les envois de fonds. Il permet également de soutenir la participation d'experts des pays cibles aux réunions des groupes d'experts de la statistique.

## D. Base de données statistiques

81. La CEE tient à jour une base de données statistiques permettant aux pays membres d'accéder à des statistiques essentielles au moyen d'interfaces en ligne gratuites en anglais et en russe. Cette activité favorise le libre accès aux données et leur utilisation pour la prise de décisions fondées sur des données factuelles, comme l'exige le Programme 2030.

82. L'accent est mis sur la fourniture de données concernant des domaines d'une grande importance pour l'action des pouvoirs publics et du système des Nations Unies, comme les ODD, les migrations, la mondialisation, l'égalité des sexes, la population, l'éducation, l'emploi, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, les accidents de la circulation routière, les transports intérieurs et les ressources forestières. La compilation de données sur ces sujets donne un aperçu des problèmes de mesure et aide à définir les priorités des travaux méthodologiques de la CEE visant à améliorer la qualité et la comparabilité des statistiques nationales et à fournir un appui ciblé au développement des systèmes statistiques des pays.

83. La CEE continuera d'améliorer le tableau de bord sur les ODD qu'elle a mis en place en 2020 : de nouveaux indicateurs seront proposés et de nouvelles fonctionnalités seront ajoutées pour permettre l'évaluation des progrès enregistrés par les pays de la région de la CEE dans la réalisation des ODD et des cibles connexes. Le tableau de bord permet à un large public de non-spécialistes d'obtenir rapidement et facilement, en anglais et en russe, dans des formats adaptés à la lecture sur ordinateur ou sur appareil mobile, des informations sur les progrès accomplis par les pays de la CEE dans la réalisation des ODD. Les données sont conservées dans l'infrastructure existante de la base de données statistiques de la CEE, ce qui permet aux utilisateurs de créer des tableaux et des graphiques personnalisés et de consulter les métadonnées.

84. Afin d'alléger la charge de travail que représente pour les pays la communication des données, celles-ci sont recueillies auprès d'autres organisations internationales ou en coopération avec elles lorsque cela est possible. La CEE a poursuivi ses travaux de rationalisation des activités relatives à la base de données, ce qui a permis d'accroître l'efficacité de la collecte des données et d'accélérer la mise à jour et la publication des séries de données statistiques. D'autres améliorations sont attendues, comme l'utilisation de divers progiciels statistiques utilisant le langage Python, qui permettra d'accélérer le développement des logiciels et donc d'affecter davantage de ressources humaines à la conception d'applications Web visuellement attrayantes et simples d'utilisation. La CEE s'intéressera en 2022 à la mise en récit et à la visualisation des données.

85. La CEE s'appuie sur la base de données pour établir des publications telles que le rapport annuel destiné au Forum régional pour le développement durable dans la région de la CEE ou le rapport sur les pays de la CEE en chiffres (*UNECE Countries in Figures*), ainsi que pour élaborer de courts articles périodiques sur le développement économique et social dans la région, qu'elle publie dans son bulletin hebdomadaire et sur son site Web. Elle mène chaque année des enquêtes auprès des utilisateurs pour s'assurer de la pertinence de ses publications et cerner les nouveaux besoins. Elle continuera d'améliorer l'efficacité de ses outils de traitement des données en 2022.

86. La base de données statistiques de la CEE est également utilisée pour diffuser des données qui alimentent les travaux directifs de la CEE. À cet égard, elle est une ressource stratégique pour l'ensemble de la CEE et au-delà.

## Annexe

Réunions tenues ou prévues de janvier à décembre 2022<sup>4</sup>

<i>Conjointement avec</i>	<i>Réunion (lieu)</i>	<i>Date</i>
	Bureau de la Conférence (hybride, Genève)	23 et 24 février
	« Sprint » sur la modernisation (Genève)	10 mars
OCDE	Séminaire conjoint OCDE/CEE sur la mise en œuvre du SCEE (en ligne)	28, 30 et 31 mars
	Réunion d'experts sur les statistiques au service des ODD (Genève)	5 et 6 mai
	Groupe d'experts de la comptabilité nationale (Genève)	17-20 mai
	Session plénière du Comité régional Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (Genève)	20 juin
	Soixante-dixième réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (Genève)	20-22 juin
	Atelier « ModernStats World » (Belgrade)	27-29 juin
	Réunion d'experts sur la diffusion et la communication des données statistiques (Genève)	29-31 août
	Groupe directeur des statistiques pour les ODD	Mi-septembre
	Atelier sur les recensements de la population et des habitations (Genève)	19 et 20 septembre
	Groupe d'experts des recensements de la population et des habitations (Genève)	21-23 septembre
	Groupe d'experts des registres des entreprises (Genève)	26-29 septembre
	Forum d'experts destiné aux producteurs et utilisateurs de statistiques relatives aux changements climatiques (Genève)	29 et 30 septembre
	Réunion d'experts sur l'édition des données statistiques (Vienne)	3-5 octobre
	Réunion d'experts sur la gestion et la formation des ressources humaines (Bruxelles)	11-13 octobre
	Bureau de la Conférence	12 et 13 octobre
	Atelier sur les tableaux des ressources et des emplois	Dates à confirmer
	Réunion d'experts sur la collecte de données statistiques (Rome)	19-21 octobre
	Atelier sur la mesure de la migration et des envois de fonds (Genève)	25 et 26 (matinée) octobre

<sup>4</sup> Certaines réunions pourraient se tenir sous forme hybride ou en ligne en fonction de l'évolution de la pandémie.

<i>Conjointement avec</i>	<i>Réunion (lieu)</i>	<i>Date</i>
	Groupe d'experts des statistiques migratoires (Genève)	26 (après-midi) -28 octobre
Division de l'environnement	Équipe spéciale conjointe des statistiques et des indicateurs de l'état de l'environnement (Genève)	3 et 4 novembre
	Atelier sur la modernisation de la statistique officielle organisé par le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle (Genève)	14-16 novembre
	Réunion d'experts sur la modernisation de la législation relative aux statistiques (Genève)	17 et 18 novembre
	Atelier sur l'harmonisation des statistiques relatives à la pauvreté aux fins de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des ODD 1 et 10 (Genève)	7 décembre
	Groupe d'experts de la mesure de la pauvreté et des inégalités (Genève)	8 et 9 décembre